REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE LA PENNE SUR HUVEAUNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie le 19 janvier 2022 à 18 heures 30

Affiché, le 13 janvier 202

ORDRE DU JOUR

Session Ordinaire

- I Budget primitif de la commune exercice 2021 : décision modificative n°1
- II Autorisation de recrutement de vacataires pour les opérations de recensement de la population
- III Aliénation de parcelles situées Bd Claude Antonetti
- IV Dispositif FDAL : demande de subvention au Conseil départemental 13

Christine CAPDEVILLE

Maire de La Penne sur Huveaune